

Guide de pêche

30

Fédération Départementale
de la Pêche et de la Protection
du Milieu Aquatique du Gard



GÉNÉRATION
PÊCHE

www.pechegard.com



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

Des Cévennes à la mer, le territoire Gardois riche de ses milieux offre par sa diversité une très forte attractivité au niveau du loisir Pêche. De la pratique de la pêche à la truite dans les cours d'eau qui drainent les contreforts des Cévennes à la pêche des poissons blancs et des carnassiers sur les rivières et plans d'eau de seconde catégorie, le département propose plus de 5000 km de cours d'eau. Le présent guide vous permettra de découvrir les différents bassins versants du territoire et les bons coins de pêche sur le département. Des ablettes aux silures, l'ensemble des passionnés trouveront sur le département un secteur de pêche répondant à leurs attentes.

Dans une volonté de promotion du territoire et du développement du loisir pêche, les 25 AAPPMA et la Fédération de Pêche du Gard vous proposent des animations, des parcours de pêche spécialisés, des campagnes d'alevinages et d'empoisonnements mais participent également au suivi de la qualité des milieux aquatiques dans un objectif de défense et de préservation de ces écosystèmes.

L'eau et la qualité des milieux sont des éléments indispensables pour assurer le bon développement des écosystèmes aquatiques et des peuplements piscicoles associés. A ce titre, l'équipe Fédérale, représentée par son conseil d'administration, est présente dans l'ensemble des structures de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques pour faire prévaloir la défense de ces derniers dans le respect des réglementations en vigueur et des documents de planification nationale et territoriale.

Dans une période de baisse significative des précipitations et de l'augmentation des températures, notre investissement doit être sans faille pour que la ressource en eau bénéficie d'une gestion concertée, partagée et équilibrée, permettant d'assurer la protection des milieux aquatiques.

Amis pêcheurs et sympathisants, sachez que vous êtes par votre présence sur le bord des cours d'eau les premières sentinelles et protecteurs de l'environnement : à faire remarquer des traces de pollution ou la présence d'espèces invasives, à alerter en cas de sécheresse ou de braconnage. Des actions qui donnent du sens pour la défense du milieu aquatique et de nos loisirs pour l'intérêt de tous.

Bien à vous

Vincent RAVEL
Président Fédéral



PÊCHER DANS LE GARD

Rôles et missions de la Fédération	4-5
Les AAPPMA du Gard	6-7
Réglementation Générale	8
Pêcher la Truite	10-15
Pêcher le Carnassier	18-21
Pêcher au Coup	22-23
Carte hydrographique du Gard	24-25
Les plans d'eau	26-27
Pêcher la Carpe	28-30
Secteurs pêche en famille	32
Pontons handipêche	33
Les retenues de barrage	34-35
La pêche en Mer	36
Pêcheurs, sentinelles de l'environnement	37
Les hébergements labellisés Pêche	38-39
Les challenges dans le Gard	40-41
Les guides de pêche	42
Les espèces exotiques envahissantes	44
Les poissons du Gard	45
Faites vivre la Fédération !	46
Les ateliers pêche nature	47

Contact

Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Gard

34 rue Gustave Eiffel, ZAC de Grézan

30034 NIMES Cedex 1

04.66.02.91.61 - accueilfedegardpeche@gmail.com

 Fédération de Pêche du Gard  [fedepeche_gard](https://www.instagram.com/fedepeche_gard)



#GARDONSLAPECHE

RÔLES ET MISSIONS DE LA FÉDÉRATION

La Fédération du Gard pour la pêche et la protection du milieu aquatique est une association loi 1901, établissement d'utilité publique chargé des missions d'intérêt général.

La Fédération s'appuie sur un réseau de **26 AAPPMA** (Associations Agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique), afin de gérer le patrimoine piscicole et développer l'activité de pêche de loisir sur le territoire.

La Fédération a également pour mission d'harmoniser et de coordonner les actions des AAPPMA. En ce sens, elle établit un document cadre tant pour la protection des milieux aquatiques, le « Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles » (PDPG), que pour le développement du loisir pêche, le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLPL).

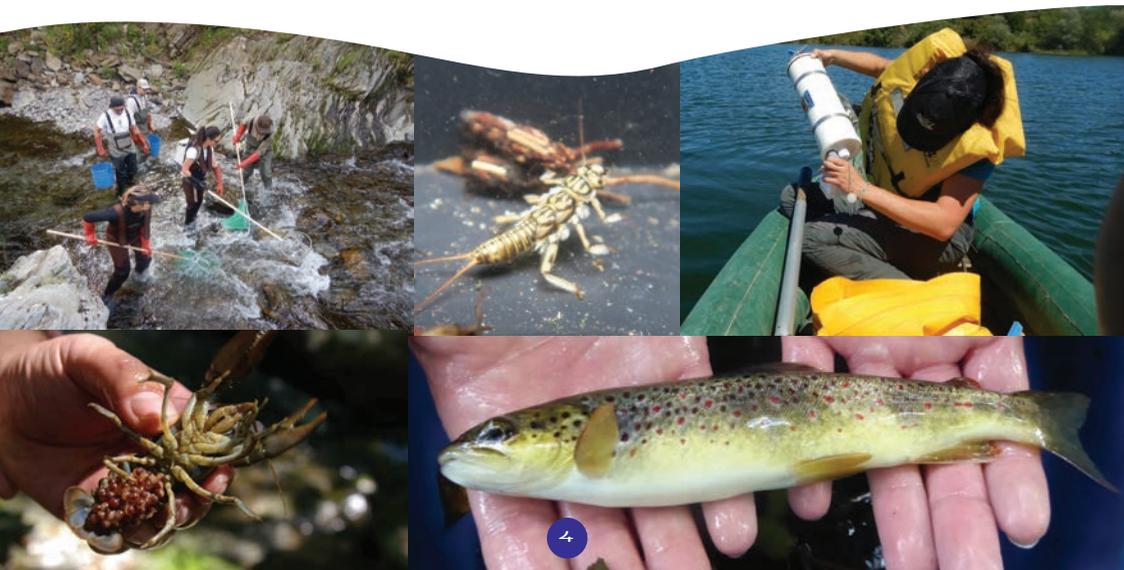
Ces documents font état d'un diagnostic à l'échelle du Gard, et permettent de planifier un programme d'actions, en relation avec l'ensemble des acteurs partenaires et institutionnels.

Des études scientifiques pour mieux connaître nos rivières

Mieux connaître les milieux aquatiques afin de pouvoir les protéger et les valoriser, est une des principales missions de la Fédération.

Différentes études sont menées par le pôle scientifique de la Fédération, notamment des inventaires réalisés pour le suivi des populations de poisson mais également des études scientifiques sur les écosystèmes aquatiques, les habitats, le suivi de la température des eaux et les espèces piscicoles.

Le réseau de pêche d'inventaire mis en place par l'équipe technique alimente une banque de données importante pour l'organisation de la gestion piscicole : le développement durable du loisir pêche sur le département prend ainsi en compte la réalité écologique des milieux.



Les missions du service Développement Pêche

• L'école de Pêche Fédérale

- Cours Initiation et perfectionnement enfants et adultes
- Stages : Vacances scolaires Pâques - Été - Toussaint
- Promotion : Affichage, Newsletter, animation des réseaux sociaux (réels, vidéos), communication vers les familles, recueil des informations familles
- Compétitions : Préparation des compétitions - Informations des familles - Formation des compétiteurs

• Les actions auprès des structures et Offices du tourisme

- Liaison office du tourisme Carte de pêche - Distribution Guide de Pêche
- Animations : Centre de loisirs sans hébergement / Centres des collectivités / Scolaires / Campings / IME-ITEP / Ehpad

• L'appui aux AAPPMA et AU SERVICE TECHNIQUE FEDERAL

Formation des animateurs fédéraux, animation des APN, entretien des accès pêche, pêche d'inventaire et de sauvetage.



AAPPMA DU GARD

ALES « GARDON ALAISIE/HTE GARDONNENQUE » Damien ROUSSEAU
06.11.28.65.96 - contact-gahg@orange.fr

ALES « PÊCHE ALES EN CEVENNES » Vincent RAVEL
06.64.98.20.36 - ravel30560@gmail.com
www.pecche-ales-cevennes.com

ARAMON « LA GAULE ARAMONAISE » Joël MARTIN
06.84.49.11.02 - joelmartin30@orange.fr
f AappmaAramonLaGauleAramonaise

BAGNOLS SUR CEZE « RHONE/CEZE » Henri JOUVE
07 71 94 34 75 - aappmarhonecezebagnols@gmail.com

BEAUCAIRE « BEAUCAIRE TERRE D'ARGENCE » Serge OLIVA
06.77.90.43.64 - sergeoliva30000@gmail.com
www.aappmabeaucaire.fr

BELLEGARDE « LES LACS BELLEGARDAIS » Patrice AUBERT
06.77.96.42.50 - patmag.aubert@neuf.fr
www.bellegardepeche.e-monsite.com
f bellegardepeche

BESSEGES « LES AMIS DE LA CEZE » Christian ARBOUSSET
04.66.25.09.27 / 06.15.64.87.68 - christian.arbousset@orange.fr
www.lesamisdelaceze.e-monsite.com

COMPS « LE POISSON COMPOIS » Nicolas MILESI
06.16.96.27.27 - aappmalepoissoncompois@gmail.com
f aappma.lepoissoncompois

DOURBIES « LA DOURBIE » Daniel GASQUET
06.62.51.16.47 - gasquet.daniel@neuf.fr
www.aappmaladourbie.e-monsite.com
f Aappma la Dourbie

GALLARGUES LE MONTUEUX « AAPPMA DE PETITE CAMARGUE » Jonathan RUY
06.10.23.63.54 - aappma.petitecamargue@gmail.com
f AappmaPetiteCamargue

GOUDARGUES « AAPPMA FARIO CLUB DU VAL DE CEZE » Steve DARROMAN
06.22.83.91.48 - dspstevedarroman@gmail.com

LA GRAND COMBE « LES PECHEURS DU HAUT GARD » Pierre AUBERT
06.62.02.61.89 - aappma30110@orange.fr

LE VIGAN « L'ARRE » Patrick COURANT
04.67.81.21.87 - patrick.courant30@gmail.com
www.aappmalarre.e-monsite.com

MIALET « PECHE EN VALLEE DES CAMISARDS » Jean Paul GOURDON
06.27.72.59.86 - jeanpaul.gourdon@neuf.fr

MONTFRIN « LES RIVERAINS MONTFRINOIS » Frédéric CHABANEL
06.79.94.68.80 - f_chabanel@orange.fr
f aappma.lesriverainsmontfrinois

NIMES « UNION DES PECHEURS DE NIMES METROPOLE » en cours d'élection

PONT SAINT ESPRIT « LES AMIS DE LA GAULE » Jean Paul BELOT
04.66.90.72.95 / 06.24.25.10.32 - jp.belot@orange.fr

QUISSAC « LE HAUT VIDOURLE » Richard GRIGORIOU
06.86.94.80.30 - rgrigoriou87@gmail.com
f aappma.hautvidourle

REMOULINS « LE BROCHET REMOULINOIS » Alain DUFOUR
06.72.29.79.33 - zeze.dufour@orange.fr
www.le-brochet-remoulinois.fr
f LeBrochetRemoulinois

ST ANDRE DE VALBORGNE « LA TRUITE SALAMANDRE » Jean Pierre SAHUN
06.82.48.49.56 - sahunjp@gmail.com
f latruitesalamandre

ST HIPPOLYTE DU FORT « LA GAULE CIGALOISE » Mathieu DUQUENNE
06 74 93 56 05 - duquenne-moteur@orange.fr

SOMMIERES « LES PECHEURS DU VIDOURLE » Jean-Max BURILLON
04.66.77.70.70
f Aappma Les pêcheurs du Vidourle Sommières

SUMENE « AAPPMA SUMENE » Raymond FABRE
06.89.69.76.45 - peche.sumene@gmail.com
f Aappma Sumène

UZES « LE GOUJON UZETIEN » Michel PAYEN
07 68 87 11 47 - goujonuzetien@free.fr
www.goujonuzetien.com
f Goujon Uzetien

VALLERAUGUE « LA HAUTE VALLEE DE L'HERAULT » Roger PELAT
06.78.86.46 51 - hautevalleedelherault@gmail.com
f La Haute Vallée de L'Hérault

La pêche amateur aux engins et aux filets

VILLENEUVE LEZ AVIGNON « LA MOUETTE DU GARD » (ADAPAEF) - Xavier BODY
Tél : 06.56.69.59.23 - E-mail : xavier.body@gmail.com Site : www.pecchebeaucaire.com/

L'association de pêche aux carrelets 'La Mouette Du Gard' œuvre pour une mise en valeur de la pêche aux engins (carrelets) sur le Rhône et de ce patrimoine fluvial.
Les pêcheurs aux carrelets Rhodaniens perpétuent cette pratique culturelle locale et patrimoniale si particulière.



RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

Nouvelle réglementation Aloses

Le nombre de capture d'alose autorisé est limité à 10 aloses/an, dont 1 alose/jours

1^{ère} CATEGORIE

Ouverture générale du deuxième samedi de mars au troisième dimanche de septembre

2ND CATEGORIE

Ouverture générale : 1^{er} janvier au 31 décembre

Fermeture du brochet : du dernier dimanche de janvier jusqu'au 3^{ème} samedi d'avril

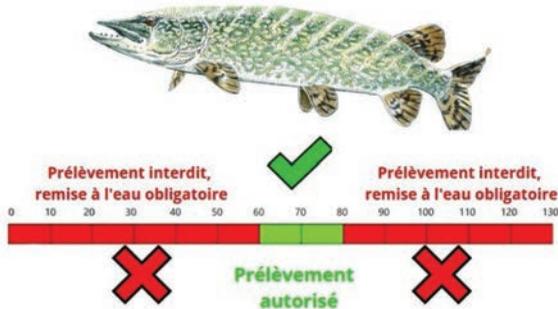
Fermeture du Sandre : du 2^{ème} dimanche de mars au soir jusqu'au 3^{ème} samedi d'avril

Fermeture du black-bass : du 3^{ème} dimanche d'avril jusqu'au dernier samedi de juin au matin

Pêche interdite toute l'année de l'anguille argentée ou de dévalaison, de civelles et d'écrevisses autochtone (à pattes rouges, à pattes blanches, à pattes grêles et des torrents)

Nombre de captures autorisées :

- **5 truites maximum par pêcheur et par jour**, dans toutes les rivières et plans d'eau du département du Gard (sauf parcours spécifiques à prélèvement nul ou limité)
- **3 carnassiers** (sandre, brochet, black-bass) par jour et par pêcheur, dont 2 brochets maximum. Fenêtre de capture de brochet préconisée - Perche maillée à 25cm
- Truite maillée à 25 cm sur les parcours « réussite »



Pendant la période de fermeture du brochet :

Pêche aux leurres (modèle sprat) autorisée pour les aloses, pour la période du 1^{er} avril au 28 avril, uniquement sur secteurs spécifiques (voir dépliant réglementaire)



	INTERDIT	<p>Leurres durs: Poissons rigides, stickbaits, jerkbaits, crankbaits, poppers...</p> <p>Leurres souples: Shads, worms, fressées, virgules, grenouilles, écrevisses créatures</p> <p>Leurres métalliques: Cullères ondulantes et tournantes, lames vibrantes, spinnerbaits, buzzbaits, chatterbaits, jugs, pikabits, pochettes...</p>
	AUTORISÉ	<p>Appâts naturels: Vers de terre, vers de farine, vers canadiens, asticots, teignes, graines</p> <p>Mouches: Sèches, émergentes, noyées, nymphes</p> <p>Leurres: Crank Teaser</p>

On est
reliés
par le même
courant



À l'initiative de l'un des plus ambitieux programmes de restauration écologique d'un fleuve, CNR s'engage pour préserver la biodiversité, les écosystèmes du fleuve et restaurer les milieux naturels.

PÊCHER LA TRUITE



Reine des eaux de 1^{ère} catégorie, la truite fario est très recherchée dans le Gard. C'est plus précisément dans le nord-ouest du territoire, sur les ruisseaux et rivières descendants des Cévennes, que vous pourrez trouver un terrain de jeu authentique et sauvage, avec plus de 1600 km de rivières classées en première catégorie.

La **Vis**, avec ses eaux cristallines, ses poissons sauvages et méfiants, est considérée comme l'une des plus belles rivières à truites de l'hexagone. Si certains parcours privés limitent l'accès à la rivière, chaque pêcheur pourra trouver son bonheur, en fonction des techniques privilégiées : lancer, mouche, appâts naturels... La partie amont de la Vis est intéressante à pêcher, **de la résurgence (Moulin de la Foux) jusqu'au cirque de Navacelles**.

La **Cèze** : rivière typiquement cévenole, sujette à de fortes crues, est peuplée de truites sauvages, habituées à ces particularités hydrauliques et protégées par une nature préservée. Un des secteurs intéressants pour la truite sur la Cèze se trouve **entre le pont de Bresis et la plaine d'Hiverne**. En affluent de la Cèze, l'**Homol** sera par exemple à visiter en amont de Génolhac.

Le **Gardon de Saint-Jean** est une jolie rivière traversant l'un des plus beaux sites des Cévennes méridionales. La partie amont de la rivière abrite de jolies populations de farios, notamment entre Saumane et le Pont Mares.

La **Dourbie et ses affluents** regorgent de truites farios combattives entre prairies et bois de hêtres magnifiques jusqu'à Dourbies, puis dans un dédale de gorges difficiles d'accès par la suite. Pour rencontrer dame fario, on pourra promener ses cannes à pêche à la Borie du Pont, en amont de Dourbie. Il est également conseillé de visiter le **Trévezel**, par exemple sur le parcours no-kill mouche (du lieu-dit « Randavel » jusqu'au pont de Comeiras).

L'**Hérault** comblera également les amateurs d'une nature préservée et de truites sauvages. Les différents profils de cette rivière dans le Gard sont autant de spots à prospecter : courants, seuils, cascades, « gours »... C'est en amont de Valleraugue que les meilleurs parcours sont à rechercher. On pourra par exemple chercher de jolies farios autour du **lieudit Mouretou**. On pourra également prospecter l'affluent majeur de l'Hérault, l'**Arre, en amont du Vigan**.

LES PARCOURS RÉUSSITE TRUITE

Ces parcours ont été spécialement créés pour les pêcheurs de la truite pour leur permettre de continuer leur pêche en hiver, sur des secteurs en limite de 1^{ère} catégorie.

Les accès au cours d'eau sont facilités et les empoissonnements réguliers

Prélèvement limité à **2 TRUITES/JOUR/PECHEUR**

A Mialet sur le Gardon de Mialet : réparti en 2 secteurs de 2nd catégorie, ce parcours présente une alternance de radiers et de gours profonds se succédant, dans un paysage préservé sur plus de 4km de rivière.

Spécificité : présence uniquement de truite fario

A St Jean du Gard sur le Gardon : long parcours de 5km, sans difficulté particulière, il permet une longue sortie pêche, alternant plats lenthiques et courants attractifs.

Spécificité : alevinage en arc-en-ciel, tout venant (de 250 à 600g).

A Valleraugue sur le fleuve Hérault : de la Station d'épuration jusqu'au pont du Gasquet. Joli parcours, pour des initiés, secteur à découvrir.

A Saint André de Valborgne sur le Gardon : joli parcours de 1^{er} catégorie, alternant courant et plat lenthique. ce secteur, facile d'accès ravira les amateurs de nature. Spécificité : alevinage uniquement en truite fario (> 500 gr)

A Ales sur le Gardon d'Ales : 2 secteurs de pêche urbaine, d'accès très facile, destinés à tous types de pêcheurs voulant (re)sortir leur canne.

Spécificité : alevinage uniquement en grosse truite arc-en-ciel (> 600g)

Sur l'Hérault à Pont d'Hérault : parcours technique de par son aspect sauvage, le linéaire de plus de 1,5km ravira les pêcheurs sportifs, avec des grands gours au niveau de l'aire routière de la Ginouvèse.

Spécificité : Alevinage en truite arc-en-ciel portion, auquel s'ajoute les belles fario sauvages.

Sur la Cèze à Bessèges : parcours présentant de grands plats courants avec des zones profondes et des berges bien arborées permettant une approche discrète. Ce linéaire offre des secteurs facilement accessibles mais également des secteurs plus complexes pour pêcheurs entraînés.

Spécificité : Alevinage en truite arc-en-ciel portion.

Sur le lac du Bonheur à Camprieu : seul lac du Gard ayant cette particularité.

Pêche facile tout autour du lac, aménagement handipêche disponible.



Hérault à Pont d'Hérault

Gardon à St André de Valborgne

LES PARCOURS DE GRACIATION (NO-KILL)



Bassin de la Dourbie :

- **Sur la Dourbie à Dourbie** : entre le pont de Dourbie RD 151a et la passerelle en bois du GR66. Pêche à la mouche seulement
Accessible depuis le camping municipal (Coordonnées : 44.060320, 3.450370)
- **Sur le Trévezel à Lanuejols** : entre le lieu-dit "Randavel et le pont de Comeiras (Coordonnées limite aval : 44.103575, 3.400967).
Pêche à la mouche seulement.
Accessible par la RD 157 – possibilité de se garer le long



Bassin de l'Hérault :

- **Sur l'Hérault et le Clarou, à Valleraugue** : bassin de l'Hérault, entre le pont du Mas Carle (amont) et la chaussée de l'abattoir (aval) (Coordonnées : 44.079084, 3.647671). Pêche à la mouche seulement.
Facile d'accès depuis le parking « rue du temple »
- **Sur l'Hérault à l'aval de Valleraugue** : entre le pont du Gasquet et la chaussée du Mazel
Assez compliqué d'accès – possibilité de se garer sur les limites de parcours RD 986
- **Sur l'Arre au Vigan** : de la chaussée du Souquet jusqu'à la chaussée du gaz (1200m). Présence de truites fario et arc-en-ciel.
Linéaire accessible depuis la rue de la Planche (Coordonnées : 43.991508, 3.616560)
- **Sur la Vis à St Maurice Navacelle** : entre le pont de la RD130 et la cascade de Navacelles.
Accès depuis les limites du parcours
- Parking en limite amont du la RD130 (Coordonnées : 43.892921, 3.502510)



Bassin de Gardon :

- **A saint André de Valborgne** : au coeur du village entre la passerelle (sous le stade) et l'aval de la station-service.
Pêche à la mouche fouettée uniquement
Parking sur la place de l'église et les quais
- **A St Jean (à St Jean du Gard)** : entre le pont de Taulé et le seuil du pont vieux.
Accessibilité possible en milieu de parcours, au lieu-dit « le Raset »
(Coordonnées : 44.112262, 3.873194)
- **A Mialet** : entre le pont des Camisards et le pont submersible de La Bonté – Pêche à la mouche seulement.
Accessible depuis le Foyer Monplaisir de Mialet (Coordonnées : 44.109447, 3.946051)
- **A Alès** : sur 2 km entre le pont de Brouzen (D385) et le pont vieux (D6110).
Pêche à la mouche fouettée seulement. Au cœur de la ville.
Accessibilité facile depuis le parking « Place Notre Dame »



Bassin de la Cèze :

- **Sur la Tave à St Pons La Calm**, en amont du pont de la D9 (Route de Bagnols /Cèze) sur 850m. Pêche à la mouche seulement
Zone de stationnement possible au pont D9 (Coordonnées : 44.094838, 4.553586)



Gardon à Mialet



Clarou à Valleraugue

PARCOURS LABELLISÉ PASSION TRUITE



Les **parcours « Passion »** sont reconnus pour leur haute qualité piscicole et halieutique, pour leur gestion et leur peuplement. Ils s'adressent au pêcheur passionné, confirmé, spécialisé dans une technique de pêche, ou à la recherche d'un poisson particulier sur des sites remarquables.

Le Gard possède 2 parcours passion truite permettant de pêcher des truites fario sur 2 cours d'eau de 1^{ère} catégorie sur le bassin versant de l'Hérault :

- **L'Arre** au Vigan : Parcours commençant au chemin de la rivière le Souquet au Vigan et se terminant à la chaussée de la Frabrière. Coordonnées GPS du chemin (43.987773 ; 3.606395)

- **L'Hérault à Valleraugue** : Parcours commençant au niveau du parking de l'aire de jeu au lieu-dit le Mouretou, 2 km de parcours en remontant le cours d'eau jusqu'au hameau de Mallet. Coordonnées GPS du parking (44.086822 ; 3.605590).

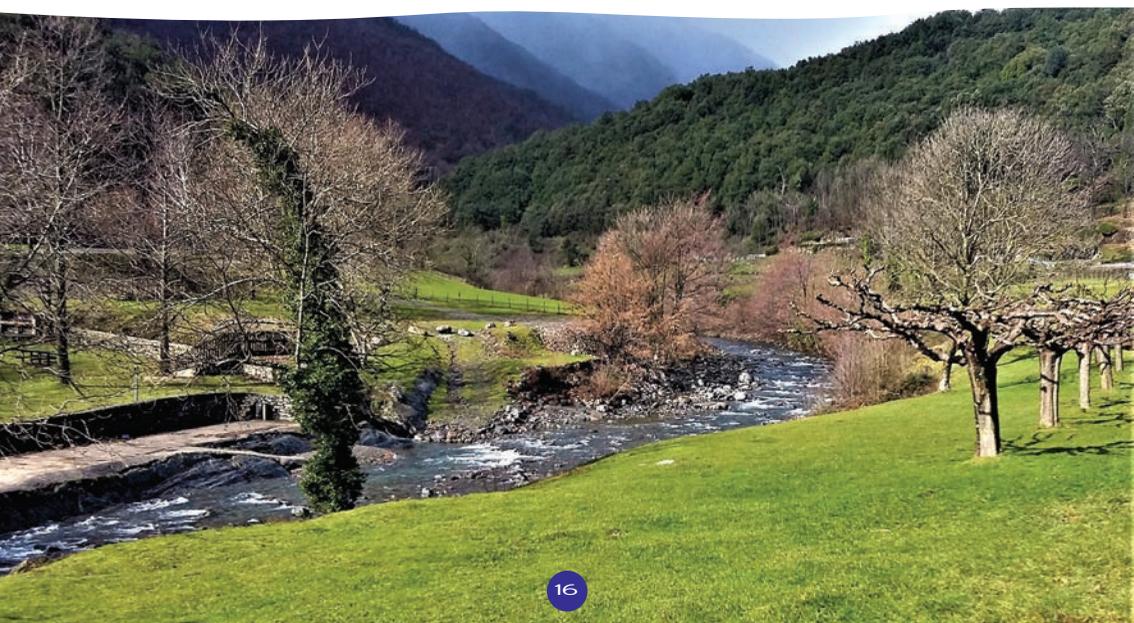


Maison Reynaud

chasse - pêche

30100 Alès
360 Rte de Bagnols
04/66/55/90/63

30500 St Ambroix
756 Rte d'uzès
04/66/24/09/89



PECHE CENTER

NIMES

MAGASIN DE PECHE MER & RIVIERE

04 66 21 73 42 - RN113-30230 BOUILLARGUES



Gardon à Fournès



PÊCHER LE CARNASSIER

Des contreforts Cévenols jusqu'à la vallée du Rhône, sans oublier la Camargue, les 3400km de rivière de 2nd catégorie et les nombreux plans d'eau, font du département du Gard une destination de choix pour la traque des carnassiers de France.

Le Vidourle offre un biotope particulièrement favorable pour le brochet, bien présent sur les hauts fonds, herbiers et bancs de nénuphars.

Vous pourrez également retrouver, entre Sauve et Sommières, une succession de courants abritant de belles populations de perches.

Plus en aval jusqu'au Rhône, le Vidourle se prête également parfaitement pour la traque des bass, avec de nombreux accès et un milieu adéquat au float tube.

Au gré des méandres du **Gardon**, près des berges, bois noyés et branches basses, les perches de toutes tailles abondent!

En aval de Remoulins, jusqu'à sa confluence avec le Rhône, les habitats se prêtent bien aux black-bass et brochets.

La Cèze offre beaucoup de nourriture et une multitude de résurgences, de St-Ambroix à sa confluence. Un biotope propice au développement de gros spécimens de brochets qui restent toutefois méfiants. Sur sa partie basse, **entre Chusclan et Codolet** de nombreux postes sont accessibles et poissonneux, sur lesquels vous pourrez facilement trouver perches et sandres.

Sur le **Rhône** et le **petit Rhône**, les sandres et silures sont au rendez-vous ! Pour pêcher le sandre en vertical, tous les postes **entre Avignon et Aramon** sont réputés.

Plus sauvage, le petit Rhône offre des méandres au milieu d'une végétation dense en arbres et buissons, intercale d'épis rocheux pour limiter les érosions... mais crée de bons postes. Les prises de silure de 1m60 à 2m20 sont courantes. Les moustachus peuvent également se retrouver sur l'aval de tous les affluents du Rhône, notamment sur **le Vistre**, où la pêche du bord au texan, frein serré, se pratique.

Le Canal du Rhône à Sète abrite également de jolis glanes. Un secteur intéressant pour la pêche aux pellets, notamment **en dessous de Franquevaux**.

Haut lieu de la pêche au carnassier, **le Canal des Capettes** (pêche du bord uniquement) est tout aussi attrayant que capricieux. Eau de 2nd catégorie entourée du domaine maritime, la gestion des étangs en amont le soumet à une saisonnalité, créant d'important déplacement de poissons.



LES PARCOURS CARNASSIERS RÉGLÉMENTÉS

Le Gard vous propose des secteurs de pêche propices à la pêche du carnassier (Sandre, Brochet ou Black-bass), facile d'accès et ré-empoissonnés.
2024 inaugure ce dispositif avec la participation de 5 AAPPMA, correspondant à 5 secteurs :



Le Lac de la Valliguière à Remoulins :

Plan d'eau connecté à la rivière du Gardon, offrant de nombreux postes de pêche (dont ponton) ainsi qu'une mise à l'eau pour les float-tube et embarcations non motorisées



Le Lac de Sautebraut à Bellegarde :

Grand plan d'eau de 17ha très facile d'accès, aussi bien pour la pêche du bord que pour les float-tube et embarcations avec moteur thermique interdites. Pêche autorisée toute l'année mais remise à l'eau des carnassiers du 1^{er} février au 1^{er} mai



Le Canal du Rhône à Sète à Beaucaire :

Du pont de la Bagnade (D15) jusqu'à l'écluse de Nouriguier.
Ne vous méprenez pas, ce canal vous offrira un beau secteur de pêche urbain, idéal pour la pêche du bord. (toutes embarcations interdites).



Le Gardon à Montfrin :

Du seuil de Bonicoli jusqu'au pont TGV.
Grand linéaire de 4,5 km, accessible du bord en embarcation, avec une mise à l'eau et un ponton de pêche au parking de Montfrin.



Le Crieulon à Quissac :

De la route D27 (aval du barrage de la Rouvière) jusqu'à la confluence avec le Vidourle
Moins connu que la retenue du barrage dont il dépend, venez découvrir le Crieulon sur ces 6 km de rivière ; sa connexion avec le Vidourle pouvant être particulièrement intéressante.



Retrouvez la liste des plans d'eau pratiquant le no-kill sur les espèces de carnassier à la Page 26 ainsi que sur le guide réglementaire.

PARCOURS LABELLISÉ PASSION SILURE



Les **parcours « Passion »** sont reconnus pour leur haute qualité piscicole et halieutique, pour leur gestion et leur peuplement.
Ils s'adressent au pêcheur passionné, confirmé, spécialisé dans une technique de pêche, ou à la recherche d'un poisson particulier sur des sites remarquables.

Unique en France, et sur un lieu emblématique de la pêche au Silure, les Fédérations de pêche du Gard et du Vaucluse ont aménagé un parcours passion.

Les différentes techniques de pêche du silure y sont possibles et permettent une grande diversité, qu'il soit pêché du bord, en float tube (hors chenal navigable), ou à bord d'un bateau.

Situé en **rive droite du Rhône**, sur la commune des **Angles**, en face de la confluence avec la Durance.

Présence d'un grand parking pour les véhicules avec remorques et mise à l'eau.





Canal du Rhône à Sète



PÊCHER AU COUP

Sur le département du Gard, la pêche aux poissons blancs est toujours autant populaire. Avec ses 3200 km de seconde catégorie, tous les passionnés pourront trouver leur bonheur. Les barbeaux d'eaux vives et les bancs de hotus des Gardons mettront en réussite les spécialistes jusqu'aux moins initiés.

Les brèmes records du **Grand Rhône** raviront les amateurs de roubaisienne, de pêche à l'anglaise ou au feeder. Sur le Canal du Rhône à Sète et sur le BRL, les carrassins sont rois. Beaucoup de compétitions nationales y sont organisées. Pour les pêcheurs de gros gardons et de tanches, c'est sur le Vidourle que vous ferez certainement les plus belles bourriches.

Zoom sur des secteurs de pêche au coup

Sans réel parcours dédié, mettons en lumière certains secteurs particulièrement favorables et attrayants pour la pêche au coup ; une technique de pêche bien présente dans le Gard.

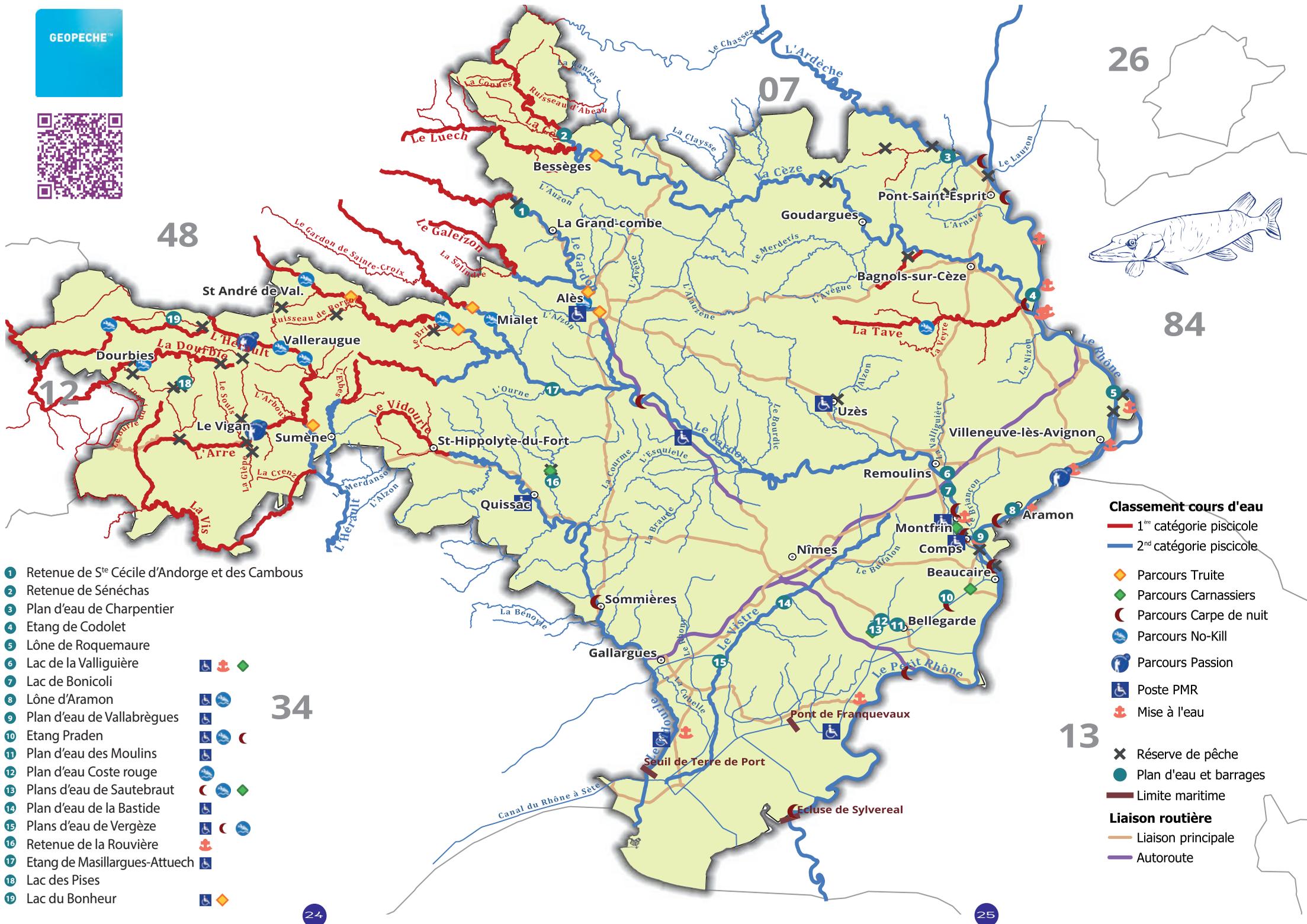
Nous vous proposons de découvrir, ou redécouvrir :

En cours d'eau, le secteur du Rhône est idéal :

- **Le Rhône à Beaucaire**
 - **Le Canal du Rhône à Sète**, sur les secteurs de Bellegarde, St Gilles et Franquevaux
 - **Le Canal des Capettes**, en 2nd catégorie, entouré par le domaine maritime
- (Attention:** interdiction d'entrer dans les étangs !)

Les plans d'eau s'y prêtant bien :

- **La lône d'Aramon**
- **L'étang d'Atuech**
- **Les retenues de barrage de la Rouvière** (à Quissac) et des Cambous (à Ste-Cécile-d'Andorge)



- 1 Retenue de S^{te} Cécile d'Andorge et des Cambous
- 2 Retenue de Sénéchas
- 3 Plan d'eau de Charpentier
- 4 Etang de Codolet
- 5 Lône de Roquemaure
- 6 Lac de la Valliguière
- 7 Lac de Bonicoli
- 8 Lône d'Aramon
- 9 Plan d'eau de Vallabrègues
- 10 Etang Praden
- 11 Plan d'eau des Moulins
- 12 Plan d'eau Coste rouge
- 13 Plans d'eau de Sautebraut
- 14 Plan d'eau de la Bastide
- 15 Plans d'eau de Vergèze
- 16 Retenue de la Rouvière
- 17 Etang de Masillargues-Attuech
- 18 Lac des Pises
- 19 Lac du Bonheur

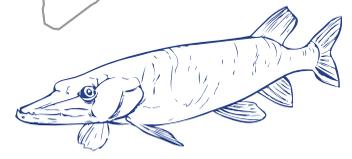
Classement cours d'eau

- 1^{ère} catégorie piscicole
- 2^{ème} catégorie piscicole

- ◆ Parcours Truite
- ◆ Parcours Carnassiers
- ☾ Parcours Carpe de nuit
- 🐟 Parcours No-Kill
- 👤 Parcours Passion
- ♿ Poste PMR
- ⬆️ Mise à l'eau

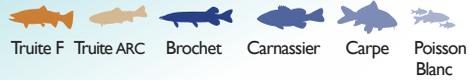
- ✕ Réserve de pêche
- Plan d'eau et barrages
- Limite maritime

- Liaison routière**
- Liaison principale
 - Autoroute

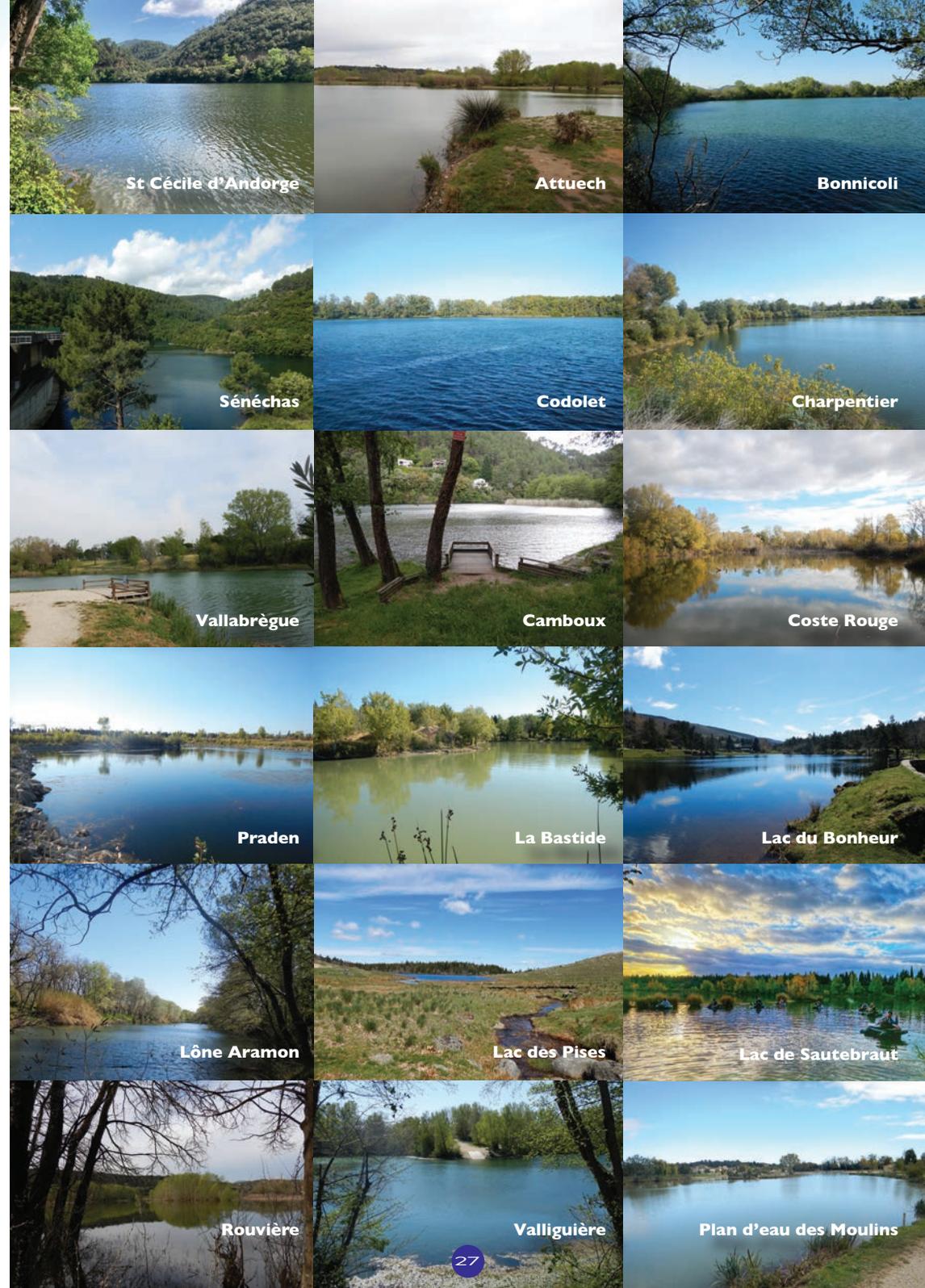


LES PLANS D'EAU

1^{ère} Catégorie / 2nd Catégorie



Numéro	Nom du Plan d'Eau	Localité	Truite F	Truite ARC	Brochet	Carnassier	Carpe	Poisson Blanc	Autres
1	Retenue de Ste Cécile d'Andorge	S ^{te} cécile d'Andorge							
1	Retenue des Cambous	S ^{te} cécile d'Andorge							
2	Retenue de Sénéchas	Sénéchas							
3	Plan d'eau de Charpentier	S ^t Julien de Peyrolas							
4	Étang de Codolet	Codolet							
5	Lône de Roquemaure	Roquemaure							
6	Lac de la Valliguière	Remoulins / Fournès							Handicapé, Ancre, Vert
7	Lac de Bonicoli	Sernhac							
8	Lône d'Aramon	Aramon							Handicapé, Canot
9	Plan d'eau de Vallabrègues	Vallabrègues							Handicapé
10	Étang Praden	Beaucaire							Handicapé, Canot, Lune
11	Plan d'eau des Moulins	Bellegarde							Handicapé
12	Plan d'eau Coste rouge	Bellegarde							Canot
13	Plans d'eau de Sautebraut	Bellegarde							Lune, Canot, Vert
14	Plans d'eau de la Bastide	Nîmes							Handicapé
15	Plans d'eau de Vergèze	Vergèze							Handicapé, Lune, Canot
16	Retenue de la Rouvière	Quissac							Ancre
17	Étang d'Attuech	Marsillargues / Attuech							Handicapé
18	Lac des Pises	Dourbie							
19	Lac du Bonheur	St Sauveur Camprieu							Handicapé, Vert





Lacs de Vergèze



PÊCHER LA CARPE

Si la pêche de la carpe peut se révéler assez technique, il est avant tout essentiel de connaître les bons secteurs pour partir rencontrer nos jolis spécimens, dont il n'est pas rare de croiser des sujets de plus de 20kg.

Le Rhône est une évidence : il abrite une importante population de carpes qui y trouvent un écosystème idéal pour leur développement. C'est à proximité des berges que l'on trouvera le plus de poissons, souvent à moins de 20 mètres du bord. Les carpes sont également bien présentes sur l'aval des affluents du Rhône.

Le Gardon notamment nous offre d'intéressants secteurs. Entre **Comps et Remoulins**, d'excellents postes sont à retrouver pour avoir des combats avec des poissons de belles tailles. A (re)découvrir également, le parcours de Ners, avec des poissons de taille plus modeste mais très combattifs de part leur lieu de vie dans les courants du Gardon, et qui répondent toute l'année !

Impossible de parler carpe dans le Gard sans évoquer les torpilles du **Vidourle** : des poissons excédant rarement les 20kg mais parfaitement adaptés aux conditions de la rivière. Ce sont donc des poissons très puissants, qui évoluent dans ce petit fleuve encombré. Vous pouvez également trouver votre bonheur **en plans d'eau**.

En plus de ceux abritant des parcours de nuit, la carpe se trouve facilement sur les plans d'eau de **Vergèze**, la retenue de barrage de **la Rouvière**, ou encore sur le **carpodyme de Charpentier** (pêche à la longue canne).



LES PARCOURS DE NUIT EN COURS D'EAU

Retrouvez la liste des plans d'eau ayant des parcours de nuit page 26
La pêche de la carpe aux lignes du bord seulement est autorisée à toute heure et durant toute l'année dans les secteurs de 2nd catégorie suivants:

• Sur le Gardon

A Comps, en rive gauche en amont du village, au lieu-dit Massejeanne, sur 1 km, exclusivement au niveau des emplacements balisés « Carpe de nuit »

A Montfrin, du Mas du Syndic au camping, soit 200m (secteur 1) ; puis du pont TGV et sur 500m en aval (secteur 2)

A Ners, en rive gauche au lieu-dit « Le Soumas », sur 1,8km, exclusivement au niveau des emplacements balisés « Carpe de nuit »

A Maruejols -les-Gardons, en rive droite, sur 600m au lieu-dit « la Plagette »

• Sur la Cèze et Ardèche

Lot N°7 de l'Ardèche en totalité, du pont du chemin de fer jusqu'au Rhône

Sur la Cèze à Codolet, du pont RD765 jusqu'aux caissons du Rhône (panneaux sur site)

• Sur le Vidourle, à Sommières :

Du seuil du Pont de Tibère jusqu'en amont du peigne à embâcles (rive gauche)

Du seuil des Arènes jusqu'au Pont de la déviation (rive droite)

Se renseigner sur la date d'ouverture du parcours.

• Sur le Rhône :

Secteur Pont St Esprit : PK 194 au PK 197 (rive droite)

Secteur Vallabrègues : PK 254 au 255 – PK 256.5 au 258 et PK 261 au 262 (rive gauche)

Secteur Aramon : PK 252 au 262 (rive droite)

Sur le Vieux Rhône de Beaucaire : du PK 265.1 (sortie du contre-canal) au PK 266 (rive gauche)

Secteur St Gilles, sur le Petit Rhône : PK321 au 321.9

Secteur Fourques, sur le petit Rhône, sur 2100 m du pont de l'autoroute (limite amont) à la prise d'eau du canal des italiens (limite aval)

• Canal du Rhône à Sète

Secteur Beaucaire, du Pont de Charancone jusqu'à 100m à l'amont de l'écluse du Nourigier (rive droite et gauche)

Secteur St Gilles, du Pont D179 au pont d'Espeyran (rive droite et gauche)



DECATHLON

358, ROUTE D'UZES
30100 ALES
04.66.92.29.01



LES SECTEURS DE PÊCHE EN FAMILLE

Vous aimez pêcher en famille ou entre amis et profiter de moments de détente au bord de l'eau ? La Fédération vous propose ces idées de coins de pêche idéaux pour l'accueil de familles : tables de pique-nique, espace ombragé, accès au bord de l'eau facile voire sécurisé.

En plan d'eau

Plan d'eau de Codolet

Son+ : grand parking, parcours de santé, terrain de boule

Plan d'eau d'Attuech

Son+ : pourtour entièrement piéton, accès à la rivière

Plan d'eau des Moulins, à Bellegarde

Son+ : large chemin autour du plan d'eau, ponton de pêche

Lône d'Aramon

Son+ : parcours de santé, pontons de pêche

Plan d'eau de la Valliguière, à Remoulins

Son+ : ponton de pêche

Plan d'eau de la Bastide, à Nîmes

Son+ : à 20min du centre de Nîmes, ponton de pêche

Les plans d'eau de Vergèze

Son+ : 4 plans d'eau répartis sur 30ha, grand parking, zone de baignade
Réglementation spécifique à retrouver sur www.pechegard.com

En rivière

Le Gardon à Montfrin

A côté du Camping et à l'espace de loisir des Berges du Gardon.

Espaces de verdure et de jeu à proximité, accès à la rivière facilité, éloigné de la route et présence d'un ponton de pêche.

Le Gardon à Ales

Grand secteur de pêche urbain, accessible de tout son long par les quais et nombreux parkings à proximité.

Ponton de pêche au niveau d'Ales plage.

Attention : nombreux parcours de pêches avec des réglementations spécifiques. (parcours no-kill et réussite)

La Vallée de l'Eure à Uzès

Espaces boisés et de prairies longeant sur près de 2km la rivière de l'Alzon. Connue par les uzétiens pour leur balade dominicale à l'abri des voitures, les poissons s'y cachent sous les racines de platane et à l'aval des seuils.

PONTONS HANDIPÊCHE

Des pontons en cours d'eau sont aménagés pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Retrouvez-les pour pêcher en sécurité:

Sur Vidourle :

- à Quissac (43.90688015 ; 3.999717846) : Ponton double ; situé en aval du Pont de Quissac, sur la rive gauche

- à Saint Laurent d'Aigouze (43.63654872 ; 4.189304068) : Ponton double ; en rive gauche, à proximité de la gare de Saint Laurent d'Aigouze ; parking

Sur le Gardon :

- à Moussac (43.97884491 ; 4.226827471) : Ponton double ; en rive gauche, derrière les terrains de tennis, en bordure du chemin longeant le Gardon

- à Comps (43.85454152 ; 4.608720255) : En rive droite ; parking en bordure du Gardon

- à Ales (44.120865 , 4.080657) : Ponton multiplace en ville, accessible par la N106 avec de nombreuses places disponibles à proximité (Parking du Gardon)

- à Montfrin (43.878580 ; 4.590319) : En rive gauche, au niveau de la mise à l'eau.

Sur l'Alzon à Uzès (44.01457545 ; 4.426146245) : Multiples postes ; situés dans la Vallée de l'Eure, route de Bagnols (ancien camping), équipements complémentaires (abri, WC, parking...)

Sur le Canal du Rhône à Sète, à Saint Gilles (43.64279811 ; 4.42707288) : sur le bras reliant le Petit Rhône au canal du Rhône à Sète, en rive droite (environ 250 m après l'écluse)

Retrouvez également les pontons en plan d'eau page 26



LES RETENUES DE BARRAGE

Retenues de 2nd catégorie

Retrouvez dans des contextes en limite de 1^{ère} catégorie, ces retenues de barrage, plus ou moins faciles d'accès, abritant une grande diversité d'espèces piscicoles : brochets, sandres, perches mais également carpes et poissons blancs (ablettes, tanches, gardons...)

- **Lac des Camboux** : plan d'eau de 16 ha, **interdit à la pêche en embarcation**, se prêtant idéalement à la pêche au coup ou encore aux carnassiers à recherche au leurre comme au vif.

- **Lac de Sainte-Cécile d'Andorge** : avec des accès parfois difficiles (rives pentues et encombrées), ce plan d'eau permet de rencontrer brochets, perches, cyprinidés, mais également quelques truites de par la rivière l'alimentant en amont.

- **Lac de Sénéchas** : retenue de 28 ha établie sur les rivières de la Cèze et de l'Homol, offre un cadre sauvage propice aux sorties familiales, avec des accès pêche et aires de pique-nique. Là aussi, les sandres côtoient de grosses truites. Pêche en float tube autorisée en no-kill uniquement sur le bras de la Cèze. Pêche du bord limitée à 2 cannes maximum.

- **Lac de la Rouvière** (communes de Quissac – Logrian) : plan d'eau de 30ha en milieu de garrigue et de chênaie verte, il abrite une belle population de sandre, avec des black-bass, perches et brochets complétant le peuplement en carnassier. Les carpes sauront aussi être au rendez-vous ! Pêche en float tube autorisée.

ATTENTION : barrages de soutien d'étiage; la pêche est interdite en dessous des côtes définies afin de préserver le patrimoine piscicole. Les barrages des Camboux et de Sainte-Cécile-d'Andorge vont être vidangés/abaissés en raison de travaux sur les ouvrages, à partir de 2025 jusqu'en 2028.

- Sénéchas : 235m NGF
- La Rouvière : 73.5 m NGF
- St Cécile d'Andorge : 236.5m NGF
- Les Camboux : 222.5m NGF



Lâchers de truites arc-en-ciel

réalisés sur les barrages de Sénéchas et des Camboux avant l'ouverture de la truite : pour débiter la saison avec un peu d'avance !



Lac des Camboux



Lac de Ste Cécile



Lac de la Rouvière



Lac des Pises

Retenues de 1^{ère} catégorie

- **Lac du Bonheur (à Camprieu)** : portant le nom de la rivière qui le traverse, ce petit barrage à 1 000m d'altitude abrite une jolie population de salmonidés, sauvages et de lâchers.

- **Lac des Pises** : situé sur le massif de l'Aigoual en plein cœur du Parc National des Cévennes, ce lac de 14ha est alimenté par le ruisseau du Lingas, où les truites fario sont les reines de ces eaux. Pêche au vif interdite.

ATTENTION : Les barrages des Pises et de Ste-Cécile-d'Andorge pourraient être vidangés/abaissés en raison de travaux sur les ouvrages, à partir de 2025.





LA PÊCHE EN MER

Des salins d'Aigues-Mortes jusqu'à l'étang du Ponant, les 20km de littoral gardois sont une invitation à la découverte d'un patrimoine millénaire.

Le Grau-du-Roi, premier village de pêcheurs de Méditerranée, reste une destination parfaite pour tous les passionnés de « Saltwater ». A côté, Port Camargue, plus grand Port de plaisance d'Europe, rassemble plusieurs guides de pêche vous permettant d'embarquer toute l'année.

Ici, on vient taquiner la daurade royale dans l'étang du Ponant et sur les plages, durant la saison estivale. Les loups se rapprochent de la côte à l'automne, attirés par les apports du Vidourle, du printemps à novembre et se logent aussi dans les canaux. Les liches viennent chasser sur les bords de Port Camargue, et toute l'année les thons se rapprochent de l'Espiguette. L'hiver, les pêcheurs assidus pourront se consacrer aussi aux céphalopodes (calamars, Seiches).

L'évolution climatique invite d'autres espèces à rejoindre notre côte : Dorades Coryphènes, Dentis et Liches plus nombreuses.

Réglementation du domaine maritime :

Pour tous renseignements sur les règles de pêche en domaine maritime contactez la capitainerie de Port Camargue : 04.66.51.10.45 (www.portcamargue.com)

Attention : Capture d'anguilles non autorisée pour la pêche récréative.

PÊCHEURS, SENTINELLES DE L'ENVIRONNEMENT

Les pollutions peuvent être diverses : des déchets toxiques déposés au bord des cours d'eau ; des poissons morts à la surface de l'eau ; de l'hydrocarbure en abondance à la surface de l'eau ; du lisier déposé dans les cours d'eau ...

Vous êtes témoin, dans ou aux abords des rivières et plans d'eau, d'une **pollution** ? D'un acte de **braconnage** ? De **dépôts sauvage** ?

Nous vous conseillons de suivre cette démarche :

- Prendre des photos de l'incident et noter le lieu précis (GPS)
- Selon les cas, appeler au plus tôt:
- La **gendarmerie** (pollutions)
- Les **pompiers** (braconnage, dépôts...)
- Prévenez votre association de pêche (AAPPMA et Fédération)

Ainsi que les services de l'état : L'**OFB** (Office Française pour la Biodiversité) ou la DDTM (Direction Départementale des Territoire et de la Mer) en envoyant des photos de l'incident et des points GPS précis du lieu.

Contact :

DDTM du Gard

04 66 62 62 00
89, rue Wéber - CS 52002
30907 Nîmes cedex 2
ddtm@gard.gouv.fr

OFB Service départemental du Gard

04 66 62 91 10
sd30@ofb.gouv.fr
19 B AV DU GENERAL
30190 LA CALMETTE



LES HÉBERGEMENTS LABELLISÉS PÊCHE



Les établissements labellisés « pêche » se trouvent à proximité d'un lieu présentant un intérêt pour la pêche et propose **des services et des aménagements pour une clientèle de pêcheurs.** Vous pourrez donc retrouver comme services spécifiques : un local sécurisé pour stockage et séchage du matériel de pêche, un dispositif permettant la conservation d'appâts vivants (bac à vif), des paniers repas à la demande (pour les tables d'hôtes et l'hôtellerie), de la documentation spécifique sur la pêche, les guides, la réglementation etc. . .

AVEZE - Les Chambrettes Cévenoles – 4 personnes
Cauvalat le Haut
30 120 AVEZE
Hubert.barbado@orange.fr
06.81.80.64.03 – 04.67.71.13.25



LASALLE - Mas la Bouscarasse – 5 personnes
30 460 LASALLE
Jacques.soulier111@orange.fr
06.77.79.59.11



LEZAN - Gîte de Lézan Gard – entre 4 et 15 personnes
247, chemin de Sauve
30 350 LEZAN
www.gitelezangard.com
Philippe.durand410@orange.fr
06.72.45.02.79



L'ESTRECHURE - Gîtes de la Filature – 4 personnes
La Filature
30 124 L'ESTRECHURE
https://giteslafilature-cevennes.fr/
sandrinecabane@orange.fr
Tél : 04 66 83 95 59 / 06 37 34 29 41



S^T ANDRE DE MAJENCOULE - Camping La Corconne
Camping La Corconne
Route de Valleraugue
06 76 47 63 98
lacorconnesido@gmail.com



S^T ANDRE DE MAJENCOULE - La Maison de Lange – 6 personnes
Le Vignal
Route Col de la Tribale
30 570 SAINT ANDRE DE MAJENCOULES
cabanelthierry30@orange.fr
04.67.81.35.07 – 06.24.20.30.29



MONTFRIN - Camping Paradis Belle Rive
https://www.campings-paradis.com/france/montfrin/camping-paradis-bellerive
Camping BelleRive - Cours Emile Antelme
30 490 MONTFRIN
04 66 57 20 79



MONTFRIN - Domaine de Céserac – entre 4 et 21 personnes
126, chemin de Campoussin
30 490 MONTFRIN
https://www.domaineceserac.fr/
06.30.77.06.15



NOTRE DAME DE LA ROUVIERE - Mas Favières – 6 à 18 personnes
Hameau de Favières
30 570 NOTRE DAME DE LA ROUVIERE
https://www.gite-en-cevennes.fr/
favieres.mc@gmail.com
06.11.58.83.04



REMOULINS - Camping La Sousta
https://www.lasousta.com/
28 Avenue du Pont du Gard
30 210 REMOULINS
04.66.37.12.80
info@lasousta.com



SAINT AMBROIX - Mas de Playse – 5 personnes
Chemin Pré de Maude
30 500 SAINT AMBROIX
Beaudou.christian@orange.fr
04.66.24.36.81 – 06.89.37.29.55



S^T ANDRE DE ROQUEPERTUIS - Les Terrasses du Roc – jusqu'à 50 personnes
9 place de la promenade
30630 SAINT ANDRE DE ROQUEPERTUIS
https://les-terrasses-du-roc.com/
lesterrassesduroc@gmail.com
04.66.50.82.68 – 06.73.91.03.31



Le VIGAN - Village vacance La Pommeraie
9 av.sergent Triaire
30350 LEVIGAN
04 99 54 56 40
https://www.village-vacances-cevennes.fr/



VALLERAUGUE - Camping Mouretou *** - 100 personnes
Route de l'Aigoual
30 570 VALLERAUGUE
https://camping-mouretou.com/
info@camping-mouretou.com
04.67.82.22.30



BESSÈGES - Vacancèze
118 rue Victor Hugo
30160 BESSÈGES
contact@vacanceze.fr
04 66 25 39 59



LES CHALLENGES TOUR GARD

La Fédération de Pêche du Gard, en partenariat avec les AAPPMA locales, organise 4 challenges chaque année au sein du département. Pêcheur à la mouche, au coup, à la carpe ou en float tube, venez participer à un maximum de manches dans le but d'atteindre la première place du classement !

Les challenges ayant été une réussite, nous renouvelons cette même opération cette année !

Les dates des challenges sont à retrouver sur :

<https://www.pechegard.com/competitions/>

ENDURO CARPE TOUR

FLOAT TUBE TOUR

MOUCHE TOUR

PECHE AU COUP TOUR



40

Le Junior Fishing Tour (JFT)

Les JFT sont des manches organisées par les fédérations, elles permettent aux jeunes pêcheurs la découverte de la compétition. Issues d'une collaboration FFPS et FNPF, appuyées par le GIFAP (Groupement des marques) pour faciliter la remise de lots, les JFT permettent à nos jeunes pêcheurs d'évoluer vers le championnat Régional puis National.

Deux disciplines sont à l'honneur : le Coup et le leurre.

CONVIVIALITÉ • PARTAGE • PROGRESSION



CIRCUIT JEUNES DE PÊCHE AUX LEURRES

Tous niveaux / 2 catégories d'âge :

- > Juniors (-14 ans)
- > Espoirs (14 à 17 ans)



41

LES GUIDES DE PÊCHE DANS LE GARD

Stéphane JOUVE

Pêche du black-bass, de l'aloise, pêche du carnassier en bateau, pêche de la truite sur les torrents cévenols.

www.stephane-jouve.fr
s.jouve@wanadoo.fr
06.07.31.91.17



Eric LANGLUME

Pêche de la truite en première catégorie, du sud Cévennes à la montagne ardéchoise; Pêche fine aux appâts naturels, pêche à la mouche, parcours sportifs de montagne...

www.ericlanglume.com
eric.langlume@orange.fr
06.45.61.89.97



Jeremy CAPIN

Moniteur de pêche basé sur Port Camargue, spécialisé sur les pêches de carnassiers au leurre ! Vous souhaitez pêcher le Black Bass ou un thon ? Je suis le moniteur guide de pêche qu'il vous faut pour parvenir à capturer un poisson emblématique de notre si belle Camargue

jeremycapin@gmail.com
0617392127

Facebook : Evasion peche Camargue



Jacques CHAZEL

Pêche de la truite sur les rivières et ruisseaux cévenols (Vis, Dourbie, Haut-Tarn), initiation des enfants à la pêche au coup.

www.guidepecheencevennes.com
jacqueschazel@orange.fr
06.81.31.16.79



Moniteur en mer

Expérience pêche

Expérience pêche vous propose des stages de pêche au thon, au loup et au maquereau au départ de port Camargue, que vous soyez seul ou en groupe.

Stéphane LOPEZ
contact@experience-peche.fr
0674924751
www.experience-peche.fr



Pêcheurs de Camargue

Alexandre Coccallotto, Guide de Pêche en milieu maritime, vous propose des stages de l'initiation au perfectionnement. Spécialisé dans la pêche aux leurres sur les espèces de méditerranée : Thons, Liches, Sparidés et bars.

Alexandre Coccallotto
pêcheursdecamargue@gmail.com
06.43.25.34.83
www.pêcheursdecamargue.com



VOS PLUS BELLES PRISES



LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Qu'est-ce c'est ?

Une espèce exotique envahissante est une plante ou un animal introduit, délibérément ou accidentellement, dans un nouvel environnement où il prolifère rapidement et concurrence les espèces indigènes.

Elles perturbent ainsi l'équilibre écologique local.

Ces espèces peuvent causer des dommages importants à la biodiversité, comme la fermeture du milieu ou encore la disparition de certaines espèces.

Comment éviter la prolifération d'une E. E. E. ?

Il est essentiel de rappeler que la législation interdit strictement le transport d'espèces exotiques envahissantes vivantes.

Pour éviter une propagation, voici quelques gestes à adopter lors de vos sorties pêches :

Inspection Rigoureuse

Avant de déplacer du matériel de pêche ou tout autre objet en contact avec l'eau, assurez-vous qu'il est dépourvu de toute plante, animal ou fragment.

Nettoyage Meticuleux

Après chaque sortie de pêche, nettoyez soigneusement tout équipement utilisé. Cela inclut les bateaux, les cannes à pêche, les filets et autres accessoires susceptibles de transporter des organismes indésirables.

Signalement Rapide :

Encouragez le signalement immédiat de toute observation d'une nouvelle présence d'espèce suspecte à votre Fédération de Pêche.

Une réponse rapide peut empêcher la propagation de la menace.

Les espèces présentes dans le Gard :

Les plantes: **Jussies**, **Laitue d'eau**, **Renouée du Japon**, **Myriophylle du Brésil**

Les poissons: **Pseudorasbora**, **Perche soleil**, **Gambusie**, **poisson chat**

Les écrevisses: **Ecrevisse de Louisiane**, **Ecrevisse signal**, **Ecrevisse Américaine**



EAUX VIVES

EAUX CALMES

FAITES VIVRE LA FÉDÉRATION !

• **Envoyez-nous vos photos** de poissons et de vos secteurs de pêche, elles pourront nous servir dans nos prochaines communications et être repartagées sur nos réseaux sociaux

• **Déclarez vos captures sur le questionnaire en ligne** sur le site internet de la fédération de pêche du Gard sur l'onglet

« **Informations** » puis « **Carnet de capture** ».

Ces données nous permettront de compléter notre base de données « piscicole mais également de mieux appréhender vos habitudes de pêche »



• **Suivez-nous**, pour être informés des événements organisés par la Fédération et participer à différents sondages.



• **Devenez acteur** de votre territoire en devenant **bénévole** de votre AAPPMA (rapprochez-vous de votre association locale qui est indiquée sur votre carte de pêche).

Où acheter sa carte de pêche dans le Gard ?

• Chez les **dépositaires** de carte de pêche. Pour les trouver il faut se rendre sur le site internet de la fédération de Pêche du Gard puis cliquez sur l'onglet « AAPPMA » puis plus de détails.

• **En ligne** sur le site

<https://www.cartedepeche.fr>



Pour être en règle et pour financer toutes les actions de gestion piscicole, protection du milieu aquatique... Sur chaque carte de pêche, une part revient à la fédération nationale de pêche en France (FNPF) mais aussi à la fédération de pêche du Gard et à l'AAPPMA locale, pour les aider dans leurs différentes missions.

La CPMA sert à financer une partie des actions de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Les tarifs annuels sont à retrouver dans le guide réglementaire ou bien sur le site internet de la Fédération.

Type de carte de Pêche

« Interfédérale »
« Personne Majeure »
« Personne Mineure » Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 ^{er} Janvier de l'année
« Découverte » Jeune de moins de 12 ans au 1 ^{er} Janvier de l'année
« Journalière » Valable une journée, entre le 1 ^{er} janvier et le 31 Décembre
« Hebdomadaire » Valable 7 jours consécutifs, entre le 1 ^{er} janvier et le 31 Décembre
« Découverte Femme »



7 APN dans le Gard

- **BELLEGARDE** : 06.77.96.42.50
- **LE VIGAN** : 04.67.81.21.87
- **QUISSAC** : 06.86.94.80.30
- **ATUECH** : 06.11.28.65.96
- **ALES** : 06.64.98.20.36

Prochaines APN à partir de 2025

- **BESSEGES**: 06.15.64.87.68
- **BEUCAIRE**: 06.56.69.59.23

Les écoles de pêche forment les jeunes, à **partir de 8 ans**, aux différentes techniques de pêche et aux bonnes pratiques à adopter. L'école de pêche c'est aussi devenir autonome et responsable vis-à-vis de la faune, de la flore et des autres usagers.

Séances les mercredis ou samedis,
de Septembre à Juillet

OCCITANIE

tu nous régales.



© 2018 Sud de France Occitanie. Tous droits réservés. Occitanie - Méditerranée

sud-de-france.com



POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. MANGERBOUGER.FR